

# PLU

## Plan Local d'Urbanisme

### CEVINS (73)

#### 4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE 4.2.4 Bénétrand, Le Charvet

Echelle: 1/2000

**DOSSIER D'APPROBATION**

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 06 décembre 2019

### LEGENDE

- U ZONES URBAINES**
- Ua Secteur urbanisé ancien dense
  - Uc Secteur urbanisé récent moins dense
  - Ue Secteur urbanisé à destination économique
- AU ZONES A URBANISER**
- AU Secteur suffisamment équipé - à urbaniser indiqué
  - AUb Secteur destiné à de l'habitat sous forme organisée
- A ZONES AGRICOLES**
- Aa Secteur destiné à la protection des terres agricoles et du paysage
  - Ab Secteur agricole dans lequel les constructions et installations nécessaires aux activités agricoles peuvent trouver place
  - Av Secteur agricole dans lequel se trouve un vignoble
- N ZONES NATURELLES**
- N Secteur naturel
  - NL Secteur destiné aux sports et loisirs

#### INDICES ET SECTEURS

- F Bâtiment d'exploitation agricole impliquant les distances d'éloignement réciproque
- Chalet ou hameau d'alpage
- Sarto dans les vignes
- Construction d'intérêt patrimonial

#### INDICES ET SECTEURS

- Périmètre concerné par une OAP et un objectif de mixité sociale
- Servitude logements en accession aidée
- Tracé d'une voie de circulation à modifier (article L.151-38 du code de l'urbanisme): élargissement de la voirie à 6 m entre Bornand et La Montaz, à 5 m au sud-est de Luy de Four et sécurisation de la route Napoléon (élargissement et/ou aménagements)
- Axe bruyant et bande d'isolement acoustique
- Espaces ou secteurs contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue
- Zones humides et leur espace de fonctionnalité
- Corridor écologique
- Prise en compte des risques
- Secteur PPRI Périmètre d'étude du PPRI, dont secteurs concernés par des risques
- Secteur PIZ Périmètre d'étude du PIZ, dont secteurs concernés par des risques

#### EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface
1	Parkings	Commune	64 m <sup>2</sup>
2	Elargissement voirie à 6 m	Commune	338 m <sup>2</sup>
3	Extension cimetière	Commune	1513 m <sup>2</sup>

#### DIVERS

- Bâtiment rajouté sur le cadastre (à titre indicatif)

